

au cœur de la stratégie. La réforme du Bureau export de la musique a suscité une forte attente des professionnels et demande des moyens financiers. **PAGE 6**

la culture en quête de clarté. La politique culturelle régionale fait l'impasse sur la concertation avec les professionnels. **PAGE 7**

des petites salles privées. De nombreux théâtres privés ouvrent à Nantes, témoignant de l'augmentation des séances d'humour dans les petites salles. **PAGE 7**



Sécurité des festivals : des relations inégales avec les préfetures. **PAGE 3**

BIMENSUELLE  
N°414  
20 octobre 2017

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Politique européenne : quelle place pour la culture en 2020 ?

Le débat est ouvert sur les orientations de la politique européenne, à partir de 2020. La culture y revendique un rôle, mais les mots d'ordre restent l'innovation et l'emploi.

**A** l'occasion de la foire du livre de Francfort, Françoise Nyssen a rencontré six de ses homologues européens, le 10 octobre, et exprimé sa volonté de «refonder l'Europe de la culture». L'ambition est vaste au regard de ses intentions résumées dans une tribune publiée le 11 octobre. Elle y défend une démarche «à petits pas», avec trois objectifs: la lutte contre le piratage numérique des œuvres, la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, l'expérimentation d'un Erasmus de la culture orienté sur les métiers du patrimoine et la solidarité à travers le soutien à la traduction et aux initiatives en faveur des réfugiés : cours de langue, activités artistiques, sorties culturelles.

### Une phase de lobbying

Il faut faire un effort pour se souvenir que le 4 avril 2014, il y a seulement trois ans, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture, avait reçu en grande pompe 20 de ses homologues européens au Palais de Chaillot pour lancer une «Europe culturelle» avec une longue liste de projets comprenant un programme de la mobilité des œuvres et des artistes et un office européen pour la diffu-

sion artistique. En définitive, la culture peine toujours à trouver mieux qu'un strapontin dans la politique européenne. «L'art et la culture, représentant seulement 0,14% du budget européen, sont quasiment absents de la stratégie Europe 2020 et inexistant dans les projections pour 2030», constate le Syndecac dans sa plateforme «L'Art déclare». Stéphane Meyer, administrateur général du centre dramatique national Nest, à Thionville (57), a mené avec son

établissement plusieurs projets européens et participe à la commission Europe du Syndecac. Il précise : «Nous devons faire du lobbying auprès des instances européennes pour que la Commission prenne en compte des objectifs précis pour les arts et la culture dans les schémas qui seront en mis en œuvre à partir de 2020.» Cela se fait dans le cadre du réseau européen Pearle. D'autres plateformes ou réseaux font entendre leur voix comme Culture Action

Europe ou l'Alliance européenne pour la culture et les arts.

### Le manque d'un porte-voix

«Le débat n'est pas d'avoir plus de culture, mais d'avoir de la culture tout court, soupire Michaël Moglia, président du réseau Like (héritier du club Les Rencontres) et conseiller régional des Hauts-de-France. Nous réunissons 126 collectivités locales en Europe qui souhaitent une Europe plus culturelle ▶

## «Apparaître comme acteur d'innovation»

Pascal Brunet, directeur du Relais Culture Europe



**Le secteur culturel français s'est-il adapté aux programmes européens actuels ?**

L'évaluation à mi-parcours n'est pas terminée. Le moment est d'ailleurs étrange puisqu'on va avoir d'ici décembre des conclusions sur l'évolution des programmes jusqu'à 2020 et, dès la fin de l'année, des contributions en vue de la période 2020-2027. Il y a beaucoup de débats à beaucoup d'endroits. Le ministère de la Culture français veille à y être

présent, mais c'est difficile pour la société civile d'y prendre part. Concernant Europe créative, le secteur culturel français en est le premier bénéficiaire. Il n'y a pas eu de décrochage. Par contre, certains acteurs culturels n'ont pas pris le tournant du changement de logique impliquant d'être connecté aux sujets européens et aux questions d'innovation. Ce qui donne une nouvelle répartition où le spectacle vivant a moins de place. Elle doit être toujours de 30%, mais elle a été par le passé à 50%.

### Et sur les fonds structurels ?

C'est la même chose en pire parce qu'ils sont très fléchés sur l'innovation. Il y a une confusion au sein du secteur entre création et innovation. Il faut que les professionnels s'interrogent sur la façon de saisir le moment européen. Dans certaines régions, la culture n'a pas été considérée comme éligible ou bien les acteurs ne sont pas apparus assez contributeurs d'innovation. Sur les programmes de recherche, il y a peu de réactivité de la part

(Lire la suite page 2)

► et plus proche des citoyens. Nous travaillons à convaincre. Il y a une écoute, un dialogue. Mais je ne suis pas très optimiste. On a l'impression qu'il n'y a pas de volonté, que ce n'est pas prioritaire. Et nous manquons d'une voix, au niveau européen, qui porte nos dossiers. Il faut être plus forts dans les négociations qui ont lieu en ce moment dans le cadre du programme 2020». Le président de la commission européenne, Jean-Claude Juncker, a pourtant mentionné la diversité culturelle dans son discours sur l'état de l'Union, le 13 septembre, en évoquant l'année 2018 du patrimoine culturel européen pour laquelle a été lancé un appel à projets.

## Technologie et emploi en priorité

Jusqu'ici, que ce soit via le programme central Créative Europe ou via les fonds structurels gérés par les régions, l'aide financière de l'Europe à la culture est soumise à des critères avant tout économiques et sociaux. Ce concept de diversité culturelle a-t-il une chance de survie dans les négociations entre ministres ? «Le contexte de Brexit, de flux migratoires, de blocage avec les pays de l'Est peut être le moment de changer de point de vue», estime Stéphane Meyer qui se réfère au manifeste commun entre le Syndec et Like, présenté en juillet en faveur de la création «d'un nouveau "narratif" européen qui s'appuie sur l'imaginaire, l'invention, l'innovation». Le travail de conviction commencera par les élus les plus proches. Ce sont les Régions qui gèrent les fonds structurels, avec de fortes disparités d'un territoire à l'autre pour ce qui est de la place de la culture. À ce niveau, les acteurs culturels sont souvent pénalisés par le manque de travail transversal entre les services des collectivités. Les décideurs

financiers jugent parfois que la culture, déjà subventionnée, n'est pas prioritaire pour l'attribution de ces fonds.

## S'adapter à la logique européenne

À Balma, près de Toulouse, la Grainerie, fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, enchaîne les projets européens depuis plus d'une dizaine d'années. Son secrétaire général, Jean-Michel Broqua, connaît la contrainte des critères économiques et sociaux : «Le frein c'est toujours l'imaginaire des gens qui sont aux manettes, admet-il. Il faut s'habituer à faire un pas de côté. S'il n'y a pas de place pour la culture, il y en a pour l'innovation, la recherche. Il s'agit de répondre à la question "est-ce que le projet favorise l'emploi ?". Les structures culturelles peuvent s'adapter et se projeter dans une logique européenne, mais il faut s'inscrire dans des méthodes transversales et s'organiser pour fonctionner en coopération, sur la durée.» Jean-Michel Broqua convient cependant d'un décalage entre la fragilité des structures culturelles et les objectifs qui sont

assignés par Europe Creative : anticiper l'avenir, imaginer de nouveaux modèles de gouvernance, s'inscrire dans les réseaux numériques, penser le "Big Data"... Les assignations sont passionnantes, mais souvent hors de portée pour les petites structures nettement majoritaires dans les candidatures aux financements européens. En témoigne l'échouage en juillet du projet Ex[s]ports, après que son principal porteur, l'association l'Entorse, a perdu des subventions de la métropole lilloise. Mise à la porte des fonds structurels, la culture peut cependant revenir par la fenêtre d'autres programmes. C'est déjà le cas sur des projets transfrontaliers. Citons l'exemple de Nest, de 2012 à 2016, avec le projet Total Théâtre impliquant 7 théâtres de création. Il y a aussi des opportunités à saisir avec le programme Erasmus + dédié à la mobilité dans le domaine de l'éducation et de la formation ou encore avec Horizon 2020 centré sur la recherche. À condition d'avoir organisé le mode de travail de la structure en mode «coopération» et d'avoir assimilé les priorités politiques européennes. | Y. P.

## Loostik, né d'Interreg, grandit bien

Le Festival Loostik, créé il y a cinq ans par Le Carreau - Scène nationale de Forbach et de l'Est mosellan et la Fondation pour la coopération culturelle franco-allemande qui est basée à Sarrebruck, continue sa croissance avec 15 spectacles pour la petite enfance (dès 6 mois), l'enfance et la jeunesse, du 11 au 21 octobre dans plus de 10 lieux. La création de ce festival est l'un des projets phares du projet transfrontalier ArtBrücken soutenu par le programme européen Interreg (2011-2015). Après l'arrivée à échéance des financements européens, les partenaires d'ArtBrücken ont poursuivi. L'année dernière le festival a comptabilisé 3 570 entrées pour un taux de fréquentation de 90%.



Crabs & Creatures

TOBIAS HEVEL

(Suite de la page 1)

des acteurs français alors que les Britanniques sont très présents sur le programme Horizon 2020.

## Comment voyez-vous l'avenir du programme Europe créative ?

Cela dépendra de la négociation sur le Brexit. La perte de 20% de budget européen va remettre en cause les choix politiques. Cette discussion est saine parce que l'argument principal est la plus-value européenne et non plus ce que chacun retire de son investissement. Si on prend Europe créative, il y aura donc un questionnement sur ce que ça a apporté. Tous les scénarios sont sur la table. Beaucoup de signes indiquent une forte conscience que la culture est à prendre

au sérieux au plan européen, par rapport à des sujets fondamentaux comme la liberté d'expression. C'est un moment où la culture à un rôle à jouer. La position française est volontariste et c'est un sujet nouveau dans les discussions franco-allemandes. Il faut que le secteur soit prudent sur les questions par discipline, comme le programme pour la musique. On risque d'avoir des confettis par discipline, difficiles à gérer. Défendons une approche solidaire pour tous les acteurs culturels. Au-delà des programmes, le chantier législatif comprend des sujets importants comme le droit d'auteur et il y a le plan d'investissement Juncker, surtout pour des domaines liés à la technologie. |

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU

## La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ : 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalletreduspectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Rédacteur en chef : Yves Perennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Christine Raout, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Le Gouëff. Publicité et marketing : Pascal Clergeau. Comptabilité : Marie Robin. Relations abonnés : Véronique Chema et Maëva Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 306 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14). Une publication M Médias.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 0420178729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. M MÉDIAS

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIMÉ VERT